

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY2254 - L
Titre long	Maturité et vieillesse
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2020
Horaire et local	Lundi 8h30-11h30, Local 3120, Campus Laval
Mode de formation	Le cours sera constitué de cours magistraux, avec support PowerPoint
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Points sur les connaissances psychologiques en rapport avec la maturité et la vieillesse. Les acquis et les pertes de ces périodes de la vie
Préalables	Aucun
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca

Enseignant(e)

Nom et titre	Sven Joubert, Ph.D., professeur titulaire, département de psychologie, Université de Montréal
Coordonnées	sven.joubert@umontreal.ca , bureau F-430-6, Pavillon Marie-Victorin, Université de Montréal
Disponibilités	Le professeur est disponible sur rendez-vous au local F-430-6 du Pavillon Marie-Victorin (4ème étage)

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Emilie Delage
Coordonnées	emilie.delage.1@umontreal.ca
Disponibilités	Pour toutes questions concernant le cours, celles-ci peuvent être formulées par courriel dans le forum intitulé Forum de questions et réponses dans StudiUM. L'assistant(e) de cours sera aussi disponible sur rendez-vous.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours d'introduction à la psychologie du vieillissement vise à sensibiliser les étudiants au vieillissement associé ou non à des troubles cognitifs.

Objectifs d'apprentissage

La 1ère partie du cours aborde le vieillissement démographique, les répercussions sociétales, les méthodes de recherche en psychologie du vieillissement, le fonctionnement psychologique et cognitif de la personne âgée, les facteurs qui contribuent à modérer le déclin de nos capacités intellectuelles avec l'âge, ainsi que les facteurs qui sont associés à un vieillissement optimal. La 2ème partie du cours détaille les grandes maladies liées au vieillissement qui affectent le fonctionnement cognitif de la personne âgée. Les conséquences de ces maladies sur le fonctionnement physique, psychologique et social de la personne âgée sont également détaillées.

Compétences développées

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de : 1) connaître les concepts et méthodes de recherche propres à la psychologie du vieillissement ; 2) connaître l'impact du vieillissement sur toutes les grandes fonctions cognitives (attention, ressources de

traitement, mémoire, intelligence) ; 3) connaître les grandes maladies chez la personne âgée : démences, maladies vasculaires cérébrales, dépression, etc.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités	Lectures et travaux
Cours 1 : 6 janvier	Introduction générale	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 2 : 13 janvier	Vieillessement, stéréotypes et méthodes de recherche	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 3 : 20 janvier	Les transitions	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 4 : 27 janvier	Le vieillissement réussi	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 5 : 3 février	Vieillessement et santé mentale	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 6 : 10 février	Théories du vieillissement cognitif/Vieillessement et intelligence	Exposés magistraux	Notes de cours
17 février	Examen de mi-session (50%)		Contenu : cours 1-6
Cours 7 : 24 février	Vieillessement normal, mémoire et attention	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 8 : 9 mars	Psychopathologie du vieillissement I	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 9 : 16 mars	Psychopathologie du vieillissement II	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 10 : 23 mars	Psychopathologie du vieillissement III	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 11 : 30 mars	Psychopathologie du vieillissement IV	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 12 : 6 avril	Activité physique	Exposés magistraux	Notes de cours
27 avril	Examen final (50%)		Contenu : cours 7 et +

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen de mi-session	Contenu des cours 1-6 50 questions à choix multiples	Lundi le 17 février 2020	50%
Examen final	Contenu des cours 7-12 50 questions à choix multiples	Lundi le 27 avril 2020	50%

- L'évaluation consistera de deux examens : Un examen de mi-session couvrant la matière des cours 1 à 6, représentant 50% de la note finale. Un examen final couvrant la matière des cours 7 à 12, représentant 50% de la note finale. Les 2 examens consisteront chacun de 50 questions à choix multiples. Les notes finales seront normalisées. Les examens porteront sur le contenu des cours. La présence en classe est donc importante.

- Les résultats d'examen seront affichés sur la page StudiUM du cours.

- Les copies d'examen ne seront pas remises aux étudiant(e)s, mais pourront être consultées durant les heures de consultation auprès du chargé de cours.

* Aucun autre examen n'aura lieu au cours du trimestre. Aussi, aucun étudiant ne pourra effectuer du travail supplémentaire dans le but d'obtenir la note de passage.

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	<p>Veillez vous familiariser avec les politiques concernant les absences aux examens en consultant le Guide de l'étudiant du 1er cycle, disponible à l'adresse : http://psy.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Psychologie/Documents/1-Programmes-cours/1-cycle/Guide_1er_cycle.pdf</p> <p>*Tout étudiant(e) absent(e) lors d'un examen n'ayant pas respecté la procédure officielle se verra attribuer une note de zéro pour l'évaluation en question.</p> <p>*Il n'y aura aucune reprise pour l'examen intra. Si vous manquez l'examen intra, que vous avez correctement suivi la procédure officielle et que vous avez obtenu l'approbation du Département de psychologie, votre examen final comptera pour 100%.</p>
Matériel autorisé	Aucun
Seuil de réussite exigé	Une note finale de 50% est nécessaire pour réussir le cours.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription Le 21 janvier 2020

Date limite d'abandon Le 13 mars 2020

Évaluation de l'enseignement Le 23 mars 2020

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

Le Bureau des affaires juridiques de l'Université vous informe que les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. Par conséquent, les étudiants qui désirent effectuer l'enregistrement audio d'un cours doivent, pour ce faire, en demander l'autorisation au professeur. Dans le cadre du cours PSY2254, les étudiants sont autorisés à effectuer l'enregistrement audio du cours à des fins personnelles seulement. Aucune distribution ou diffusion des enregistrements ainsi acquis ne seront permises. Aussi, l'enregistrement vidéo par quelque moyen que ce soit est strictement interdit.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

La prise de notes de cours avec ordinateurs, tablettes et téléphones intelligents est permise.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents

Il n'y a pas d'ouvrage de référence obligatoire. Cependant, l'ouvrage qui s'intitule « Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive » de Patrick Lemaire et Louis Bherer (2e Ed., 2006) peut être utile. Il est disponible à la Librairie de l'Université de Montréal, au Pavillon Principal au coût de 50\$.

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

L'ouvrage « Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive » de Patrick Lemaire et Louis Bherer (2e Ed., 2006) est disponible à la réserve de la bibliothèque EPC Bio au Pavillon Marie-Victorin (RES BF724.55 A35L46).

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite

<http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite

<http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

www.harcelement.umontreal.ca

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.